

Imposition des conditions de travail au municipal

« Un gouvernement anti-travailleurs qui s'abonne aux tribunaux »
Yves Francoeur

Montréal, le mercredi 23 septembre 2015 - Réagissant aux informations publiées dans certains médias, notamment à l'effet que l'on s'apprêterait à donner aux municipalités le pouvoir de décréter les conditions de travail, le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, Yves Francoeur, a fortement déploré que le gouvernement veuille transformer les maires en monarques absolus. « Après avoir adopté une loi qui tente d'anéantir unilatéralement le droit de négocier pour vrai, ce gouvernement anti-travailleurs veut mettre une couronne sur la tête des maires » a déclaré Yves Francoeur.

Monsieur Francoeur se demande en outre comment on peut négocier dans ces conditions : « Les policiers et policières de Montréal n'ont pas de droit de grève et la Cour suprême nous reconnaît le droit de librement négocier. Les gouvernements et les municipalités sont en train de s'abonner aux tribunaux plutôt que de négocier de bonne foi » a-t-il soutenu.

Les policiers de Montréal assurent la sécurité de la population sur l'île de Montréal dans des conditions de plus en plus complexes alors que leurs conditions de travail sont torpillées par le gouvernement. D'après un sondage Léger réalisé auprès de membres de la Fraternité au début de septembre, 46% ne recommanderaient pas à un finissant de l'École nationale de police de postuler au SPVM, 73% estiment que le climat de travail s'est détérioré au courant de la dernière année, près du tiers ont songé à poursuivre leur carrière ailleurs et 29% ont songé à prendre leur retraite plus rapidement depuis l'adoption de la loi 15. « On ne peut pas améliorer les services dans ces conditions » a conclu le président Francoeur en relevant que 65% des membres sondés avaient estimé que le SPVM ne disposait pas des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs en matière de sécurité publique.

-30-

Renseignements : Martin Desrochers
Directeur des communications et de la recherche
Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161
Cell : 514 913-0708